



NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE SUR LES SALAIRES 2018

Le Directeur général nous félicite des bons résultats obtenus par Pôle Emploi et ses salarié-es !

- ◆ 71,1 % des demandeurs d'emploi interrogés se disent satisfaits de leur suivi par Pôle emploi (+ 6,9 points par rapport à 2014)
- ◆ 94,4% des demandeurs d'emploi ont obtenu leur premier paiement d'allocations dans les délais (+ 2,1 points par rapport à 2014)
- ◆ 70,7 % des entreprises se déclarent satisfaites de leur dernière opération de recrutement par Pôle emploi (+ 5,6 points par rapport à 2014) ;
- ◆ 4,1 millions de demandeurs d'emploi inscrits ont retrouvé un emploi (+ 14,4 % par rapport à 2014).

POUR CONCRÉTISER SES BONNES PAROLES, IL PROPOSE 0 % D'AUGMENTATION EN 2018 AU MOTIF QUE, DANS SA GRANDE BONTÉ, LA DIRECTION GÉNÉRALE A COMPENSÉ L'AUGMENTATION DE LA CSG POUR TOUS LES AGENTS.

0% en 2018 ; 0,5% en 2017 ; 0% en 2016 ; 0% en 2015 !

Alors que l'inflation cumulée depuis 2015 dépassera les 3,4%, la direction organise méthodiquement la baisse des salaires à Pôle emploi.

Une raison supplémentaire de se mettre en grève le 22 MARS

POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS, LA REVALORISATION DES SALAIRES, LA RÉSORPTION DES INÉGALITÉS DE SALAIRES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, LA PRISE EN CHARGE DU JOUR DE CARENCE POUR LES AGENTS PUBLICS, LA CDÉISATION DE TOUS LES PRÉCAIRES ET L'ARRÊT DE LA SUBSTITUTION DES CONTRATS AIDÉS PAR LES SERVICES CIVIQUES.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 22 MARS



PÔLE EMPLOI FSU
Le syndicat qui a du mordant !

www.snutfifsu.fr/pole-emploi

 [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

 [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

Nous contacter : syndicat.snu@pole-emploi.fr

